

Élections municipales et communautaires des 23 et 30 mars 2014

Editorial L'équipe est prête



Au terme d'une année de travail bien remplie, les membres de l'AEPM, **fortement mobilisés** pour la prise en main de la vie municipale, sont prêts à relever le défi d'une nouvelle mandature pour Petit-Mars. **Une équipe qui enracine ses convictions dans une forte expérience de la vie associative et municipale.**

La force de l'expérience des candidats dans leurs différents engagements (déjà certains d'entre nous ont accepté de vous en faire part dans le "4 pages" précédent), l'authenticité de nos convictions, la richesse des travaux menés depuis plusieurs mois, donnent à cette équipe, **les atouts nécessaires et indispensables pour la vie municipale.**

Nos différentes prises de responsabilité au sein de nos engagements, nous ont conduit à développer le **travail en équipe**, à **écouter** les différentes propositions afin de prendre en compte les éléments utiles en vue du projet à construire, à collaborer avec les différents partenaires, dans la confiance et le respect de nos diversités.

Nous avons fait l'expérience de ces réussites collectives qui donnent l'envie de poursuivre et de penser qu'une alternative est possible.

C'est dans une attitude de générosité et de service que nous souhaitons continuer à travailler pour avancer ensemble dans des choix, justes, éthiques, et respectueux de la diversité des habitants de Petit-Mars.

Cette démarche de travail, que nous avons initiée entre nous, pose **les bases d'un fonctionnement démocratique** que nous souhaitons développer à l'échelle municipale.

Une équipe qui renouvelle la vie démocratique locale

Nous voulons contribuer à l'essor de la vie démocratique dans la commune (offrir une liste alternative est déjà un premier signe). Nous voulons associer démocratie représentative et démocratie participative. Notre ambition est celle d'une citoyenneté active à différents niveaux (différentes générations, différents quartiers...). L'évolution des collectivités locales, avec de nouvelles répartitions de compétences, nous invite plus que jamais à favoriser au sein de notre commune une dynamique du Vivre Ensemble.

Nous voulons donner à tous la possibilité de participer à la vie sociale et au devenir de notre commune.

Aussi, nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens qui permettront l'information, la participation, et l'implication des citoyens, **dans le respect des rôles de chacun** (élus et non élus).

Une équipe qui travaille de manière soutenue

4 groupes de travail se sont réunis régulièrement pour réfléchir aux enjeux forts de notre commune :



- responsabilité face aux différentes générations,
- responsabilité dans l'aménagement de notre espace communal,
- responsabilité face aux différents acteurs de la vie économique pour leur permettre de trouver une place dans l'exercice de leur profession,
- Et bien sûr, **responsabilité, face à vous tous**, habitants de Petit-Mars, pour construire ensemble une nouvelle démocratie locale.

La participation active et soutenue dans les groupes de travail témoigne de l'intérêt et de la force de l'engagement de chacun. Aussi, au terme d'une longue période de maturation, les différents groupes de travail, ont préparé pour Petit-Mars des projets concrets et cohérents, prenant en compte les réalités quotidiennes des habitants, ainsi que les contraintes financières. Ils ont su dans leurs projets surmonter les obstacles pour trouver une solution adaptée à la situation.

Tous ces projets seront détaillés et exprimés lors de la **réunion publique du 18 mars à 20h30 à Planète Mars**, réunion à laquelle vous êtes tous invités.

**Le 23 mars, voter pour l'AEPM
c'est voter pour une équipe,
c'est choisir la garantie d'un travail collectif,
c'est favoriser la démocratie locale**

Régine MONDAIN

“ Agir ensemble maintenant pour construire l’avenir ”

Groupe de travail

- Développement économique : commerces, artisanat et agriculture



Nous avons rencontré les commerçants dans le cadre de leur association, ce qui nous a permis de mieux comprendre les réalités du commerce dans notre commune.

Aussi, nous voulons favoriser et promouvoir le commerce local et soutenir le marché du dimanche

- agir en direction de l'aménagement du bourg (créer un centre bourg vivant, revoir les déplacements et le stationnement...)
- agir en direction de l'immobilier commercial.
- favoriser l'installation de nouveaux commerçants
- apporter une aide technique (branchement électrique par exemple) et des aménagements adaptés pour le marché du dimanche.

Nous voulons maintenir et favoriser l'activité agricole sur notre commune. Pour cela nous établirons une réelle concertation entre les différents acteurs du monde agricole mais aussi de l'urbanisme et de l'environnement, afin de travailler ensemble à la mise en place des projets sur l'aménagement de l'espace rural.



Groupes de travail

- Urbanisme
- Voirie
- Aménagement de l'espace



La commission composée d'une quinzaine de membres a travaillé sur différents sujets. Ci-dessous, quelques-uns de nos objectifs et de nos interrogations :

Nos Objectifs

- **Relancer l'aménagement global du bourg** sans attendre la future déviation pour le rendre plus attractif. Notre souhait est d'améliorer la sécurité au sein de celui-ci, et son embellissement.
- **Faciliter l'installation de nouveaux artisans** pour développer le tissu économique et offrir des emplois de proximité: zone artisanale à développer
- **Mettre à disposition sans tarder un parking pour le covoiturage** afin de préserver le stationnement en centre bourg.
- **Développer des liaisons douces et réfléchies dans leur itinéraire**, pour faciliter les déplacements en toute sécurité.
- **Mettre en place des actions pour répondre à la problématique des inondations.** Concernant les inondations, nous nous sommes déplacés sur le terrain afin de comprendre le cheminement hydraulique. Suite à cette expertise, il apparaît que dès maintenant des améliorations simples peuvent déjà être réalisées en régie afin de minimiser l'impact des fortes précipitations.
- **Rationaliser l'éclairage public** afin d'améliorer les points sensibles (passage piétons) et également engendrer des économies.
- **Effectuer un bilan énergétique des bâtiments publics** afin de prévoir les améliorations à apporter pour diminuer nos dépenses énergétiques.
- **Donner la possibilité aux personnes âgées de s'installer au centre bourg** pour qu'elles puissent avoir accès facilement aux différents services

Nos interrogations

- Pourquoi avoir choisi le terrain du Dareaux pour implanter l'éco-quartier alors que celui-ci a servi de remblais en 1997?

Un surcoût important est à prévoir !

- Pourquoi le dossier assainissement de la Furetière n'est-il pas terminé ? **Ce dossier date pourtant de 1999 !!!**



Groupe de travail

- **Enfance-Jeunesse-Affaires-Scolaires**
- **Associations-Sports-Culture-Loisirs**
- **Solidarité-Seniors-Affaires sociales**



- **faire vivre la citoyenneté et la démocratie**, encourager la vie associative, la participation et l'engagement des habitants (soutien aux associations, encourager les initiatives culturelles...)

- **Mise en place de projets** s'appuyant sur un partenariat avec tous les acteurs des associations sportives

- Avoir une attention toute particulière au **bien vivre ensemble** : liens entre les générations, concertation, respect des uns et des autres (création d'un Conseil des Sages, maintien des personnes âgées à leur domicile et garder une vigilance aux situations d'isolement...)

- A partir des orientations municipales, impliquer les familles dans l'élaboration de projets en concertation avec les structures de l'Enfance et de la Jeunesse, **dans un souci de continuité éducative** (reconduction du Conseil municipal des Jeunes, interactivité entre le Conseil municipal des Jeunes, le Conseil des Sages et le Conseil municipal...)

- Faire que les enfants se sentent bien dans le milieu scolaire, soient en **sécurité**, aient des rythmes adaptés (donner à l'école les moyens d'assumer sa mission, améliorer les conditions d'accueil des enfants en garantissant, pour chaque école, la proximité des structures d'accueil, l'accès gratuit aux nouvelles activités périscolaires, et poursuivre la réflexion sur les NAP en concertation avec les services Enfance/Jeunesse et l'équipe enseignante...)



Comité de soutien

Merci aux Petits-Marsiens qui ont voulu apporter leur soutien à cette liste !

Ils montrent qu'ils partagent les valeurs qui ont déjà rassemblé les candidats.

Ces valeurs de justice, de solidarité, d'égalité et de respect des différences sont la ligne de conduite qui doit influencer et guider les orientations et les prises de décision de nos élus. Par ailleurs le fonctionnement collégial, ainsi que la démarche de concertation développée depuis un an par ce groupe, présagent d'un renouveau dans notre démocratie locale.

Pour l'illustrer, je voudrais rappeler que c'est de manière collégiale que Régine Mondain a été désignée pour conduire cette liste.

Adhérer au comité de soutien, c'est prendre sa place d'acteur dans la vie locale en assumant ses choix

Si vous souhaitez nous soutenir, merci de contacter le comité de soutien à l'adresse :

comitedesoutienaepm@orange.fr

Michel Cadet

20, rue de la butte 44390 Petit-Mars

Tél. 02 40 72 76 12

Groupe de travail

- **Communication**



Développer la citoyenneté par des actions avec les habitants

- favoriser le rapprochement des habitants avec la décision publique en développant l'information, la communication et la concertation,
- poursuite du conseil municipal des jeunes,
- organisation d'un Conseil des Sages.

Favoriser la rencontre avec les habitants

- mettre en place des permanences régulières des élus,
- redynamiser l'accueil des nouveaux arrivants.

Améliorer la diffusion de l'information

- refonte du bulletin municipal : forme et contenu,
- mettre en place de nouveaux lieux d'affichage ouverts aux associations et à l'affichage municipal.

Adopter un fonctionnement responsable, transparent, et démocratique

- mise en place d'une charte des élus.





L'AEPM en action

L'AEPM vient à la rencontre des habitants :

Tous les dimanches vous trouverez une équipe de l'AEPM sur le marché. N'hésitez pas à les rejoindre, ils sont là pour répondre à vos questions.

L'AEPM a rencontré les habitants dans les réunions de quartier. Echanges riches et constructifs.



L'AEPM vous invite à la Réunion Publique le 18 mars 2014 à 20h30 à Planète Mars

Toute l'équipe sera rassemblée pour vous présenter son projet pour Petit-Mars

Venez échanger avec nous !

Site web

Le site internet de la liste "Agir Ensemble à Petit-Mars" (AEPM) est en ligne.

C'est un moyen supplémentaire pour nous connaître.

Vous y découvrez nos convictions, nos valeurs, nos orientations et nos projets.

Nous y présentons également quelques règles et dates importantes pour l'organisation des élections.

Il vous est possible d'envoyer des questions ou des remarques à la liste, via le site :

<http://agir.petit.mars.free.fr>



Contact : agir.petit.mars@free.fr

Non : la liaison Petit-Mars/ Nort-sur-Erdre ne doit pas être supprimée !

Une lettre ouverte a été envoyée au Conseiller Général en charge des mobilités et au Conseiller Communautaire en charge des transports :

Lettre ouverte à

- Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, Monsieur Jean-Yves Ploteau
- Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres,
- Monsieur Christian Bureau

Le 6 Février 2014

L'AEPM, Agir Ensemble Pour Petit-Mars, qui se prépare en vue des élections municipales de Petit-Mars, vient aujourd'hui interroger Monsieur le Vice-Président du Conseil Général de Loire Atlantique, et Monsieur le Vice-Président de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres, qui sont en charge des transports.

En effet la suppression de la ligne Lila N°40 entre Petit mars et Nort sur Erdre, porte préjudice aux habitants de Petit Mars. Déjà l'association EPPM (Ensemble Pour Petit-Mars), avait réalisé une enquête à ce sujet afin d'évaluer les besoins de déplacement des habitants, entre Petit-Mars et Nort sur Erdre. Une forte participation des habitants de Petit-Mars montrait l'intérêt des habitants pour ce mode de déplacement.

Certains membres de l'EPPM ont rejoint l'AEPM. L'AEPM défend le maintien des services publics de transports en faveur des usagers, dans l'intérêt de tous, afin d'éviter un isolement de la commune de Petit Mars (nombreux services à Nort sur Erdre, gare ferroviaire à Nort sur Erdre..)

C'est pourquoi l'AEPM vient vous demander où en est l'avancée des travaux dans la mise en place du nouveau schéma de transports :

-Y aura t-il maintien de la ligne N° 40 entre Petit-Mars et Nort sur Erdre ?

Une information auprès des habitants :

